



Etrangere mal traitee par son mari

Par **tahiri**, le **12/02/2008** à **14:44**

je suis une marocaine, arrivée en France avec un visa Schengen fourni par l'ambassade de l'Italie au Maroc, je me suis mariée avec un Français, après quelques jours il commençait à me frapper et me traitait mal, et après j'ai appris par les voisins qu'il est malade mentalement. Après un jour il m'a chassé de sa maison en plein froid sans aucun sous-vêtement, j'ai contacté la maison de femme sur Albi, et la directrice ne m'a pas acceptée, et m'a conseillé d'aller dormir sous les ponts si j'en ai pas quelqu'un qui m'hébergerait à Albi. Et là je demande est-ce que j'ai le droit de demander le divorce sachant que je suis plus en France. Et merci à vous.

Par **saysay**, le 03/03/2008 à 20:57

si tu n'est plus en france comment t'héberger a albi

Par mascula, le 03/03/2008 à 22:15

alors ma soeur rentre chez toi c est mieux pour toi q il s agit de digniter en negocier plus

Par **saysay**, le 04/03/2008 à 07:04

mascula c pas gentil ce que tu lui as dit un peu de sympathie.rnrnc pa sa faute si ele c fait jetée, on pourrait juste l'aider pour trouver un toit apres il y a des administrations compétentes

qui vont se charger de la suite.

Par **florida**, le **13/04/2008** à **12:11**

a saysayrnje trouve ta reponse tres syma,j'ai vecu le meme calvaire ,c'est terrible de se retrouver dehordrntahiri si tu reviens en france ne te decourage pas il ya des associaton qui peuvent d'aider cela au pire des cas